



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 AVRIL 2016 DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE
KIMBERLY-LAMARRE DU CHALET DES LOISIRS DESJARDINS AJOURNÉ
AU 2 MAI 2016 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.3 Reprise de la séance
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Autorisation - Location par la municipalité des gymnases de l'école Montagnac pour la tenue, le samedi 9 avril prochain, d'une séance d'information citoyenne concernant les conséquences financières et environnementales du nouveau RCI pour les contribuables et pour notre corporation municipale, ainsi que la présentation des divers recours à envisager

9. Varia

- 9.1 Autorisation - Opposition au règlement de contrôle intérimaire (RCI 2016-74) de la Communauté métropolitaine de Québec
- 9.2 Point de discussion - Annulation du mandat accordé à Cima+ au montant de 5 350\$ plus taxes pour la réalisation de plans et devis pour l'aménagement d'un rond de virée sur le chemin des Granites

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée



1.1 Ouverture de la séance et greffe

La séance devant débiter à 19 h 30, le directeur général et secrétaire-trésorier constate l'absence de quorum à 20 h. Seul monsieur le conseiller Guy Gilbert étant présent.

À 20 h, le directeur général et secrétaire-trésorier ajourne la séance au lundi 2 mai 2016 à 19 h à la salle du conseil.

1.2 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis d'ajournement qui a été transmis aux membres du conseil suite à l'ajournement de la séance extraordinaire du 7 avril 21016 19 h 30 au 2 mai 2016 19 h 00 en raison d'absence de quorum.

Tous les membres du conseil présents affirment avoir reçu cet avis et renoncent à ce dernier.

098-2016

1.3 Reprise de la séance

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

De reprendre la séance extraordinaire du 7 avril 2016 19 h 30 qui a été ajournée par le secrétaire-trésorier considérant l'absence de quorum.

De modifier l'ordre du jour afin de retirer les points :

1.4 Adoption de l'ordre du jour

5.1 Autorisation - Location par la municipalité des gymnases de l'école Montagnac pour la tenue, le samedi 9 avril prochain, d'une séance d'information citoyenne concernant les conséquences financières et environnementales du nouveau RCI pour les contribuables et pour notre corporation municipale, ainsi que la présentation des divers recours à envisager

9.1 Autorisation - Opposition au Règlement de contrôle intérimaire (RCI 2016-74) de la Communauté métropolitaine de Québec

9.2 Point de discussion - Annulation du mandat accordé à Cima+ au montant de 5 350 \$ plus taxes pour la réalisation de plans et devis pour l'aménagement d'un rond de virée sur le chemin des Granites

De reprendre cette séance au point 10 Période de questions.

Reprise de la séance à 19 h 05.

Sont présents :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller
François-Bernard Saillant, conseiller
Sylvie Chartier, conseillère
Andy Groskaufmanis, conseiller
Even Mc Hugh, conseiller
Guy Gilbert, conseiller

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



1.4 Adoption de l'ordre du jour

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et n'a pas été discuté

5.1 Autorisation - Location par la municipalité des gymnases de l'école Montagnac pour la tenue, le samedi 9 avril prochain, d'une séance d'information citoyenne concernant les conséquences financières et environnementales du nouveau RCI pour les contribuables et pour notre corporation municipale, ainsi que la présentation des divers recours à envisager

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et n'a pas été discuté

9.1 Autorisation - Opposition au règlement de contrôle intérimaire (RCI 2016-74) de la Communauté métropolitaine de Québec

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et n'a pas été discuté

9.2 Point de discussion - Annulation du mandat accordé à Cima+ au montant de 5 350 \$ plus taxes pour la réalisation de plans et devis pour l'aménagement d'un rond de virée sur le chemin des Granites

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et n'a pas été discuté

10. Période de questions

À 19 h 10, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

Aucune question

Fin de la période de questions à 19 h 10.

11. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 19 h 10.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier